



**HAL**  
open science

## ” Les mots composés VN ”

Florence Villoing

► **To cite this version:**

Florence Villoing. ” Les mots composés VN ”. Aperçus de morphologie du français, Presses universitaires de Vincennes, pp.175-198, 2009. halshs-00617890

**HAL Id: halshs-00617890**

**<https://shs.hal.science/halshs-00617890v1>**

Submitted on 30 Aug 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les mots composés VN

Florence Villoing  
UMR 7023 & Université Paris 8- Saint-Denis  
[Florence.Villoing@u-paris10.fr](mailto:Florence.Villoing@u-paris10.fr)

## 1 Introduction<sup>1</sup>

Le français, comme d'autres langues romanes (et à la différence des langues germaniques), construit des noms, noms d'objet (animés ou artefacts) ou d'événement, par composition d'un verbe et d'un nom<sup>2</sup>. Ce mode de formation est particulièrement productif.

- (1) **Noms composés VN du français<sup>3</sup>**
  - a. ouvre<sub>V</sub>-boîte<sub>N</sub> [nom d'artefact]
  - b. casse<sub>V</sub>-pied<sub>N</sub> [nom d'humain]
  - c. lèche<sub>V</sub>-vitrine<sub>N</sub> [nom d'événement]
  - d. (porte) coupe<sub>V</sub>-feu<sub>N</sub>
  - e. (personne) rabat<sub>V</sub>-joie<sub>N</sub>
- (2) **Noms composés VN de l'italien**
  - a. spremi<sub>V</sub>limoni<sub>N</sub> : lit. 'presse citron' [nom d'artefact]
  - b. porta<sub>V</sub>bagagli<sub>N</sub> : lit. 'porte bagages' [nom d'humain]
  - c. bacia<sub>V</sub>mani<sub>N</sub> : lit. 'baise main' [nom d'événement]
  - d. (nave) porta<sub>V</sub>container<sub>N</sub> : lit. '(navire) porte container'
  - e. (ragazzo) rompi<sub>V</sub>collo<sub>N</sub> : lit. '(garçon) casse cou'
- (3) **Noms composés VN de l'espagnol**
  - a. lanza<sub>V</sub>cohetes<sub>N</sub> : lit. 'lance roquette' [nom d'artefact]
  - b. come<sub>V</sub>curas<sub>N</sub> : 'antyclérical' N, lit. 'mange curé' [nom d'humain]
  - c. besa<sub>V</sub>manos<sub>N</sub> : lit. 'baise main' [nom d'événement]
  - d. (monstruo) traga<sub>V</sub>estrellas<sub>N</sub> : lit. (monstre) 'avale-étoile'
  - e. (yo soy mas) rompe<sub>V</sub>teteras<sub>N</sub> : lit. (je suis plus) 'casse théière'<sup>4</sup>

Depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, les mots composés VN ont fait l'objet de nombreuses études, dans plusieurs cadres théoriques. Au fil du temps et à travers les différentes approches, l'analyse de ces mots composés est sous-tendue par une question récurrente : sont-ils

---

<sup>1</sup> Je tiens vivement à remercier Bernard Fradin, Françoise Kerleroux, Fiammetta Namer et Marc Plénat qui ont activement contribué à la rédaction de cet article, par leurs nombreuses relectures et leurs propositions. Je remercie aussi avec beaucoup de chaleur nombre de collègues qui ont écouté et commenté plusieurs versions de cet article ; je pense en particulier aux membres du GDR de morphologie, aux participants au séminaire de morphologie de Paris 10, à ceux du séminaire de l'UMR 7023 de Paris 8 et à mes collègues de l'université de Constance et de Bologne.

<sup>2</sup> J'emploierai « composition VN » pour désigner le mode de formation et « mots composés VN » pour les mots construits résultant de ce mode de formation bien qu'ils soient des lexèmes.

<sup>3</sup> Certains mots composés VN apparaissent uniquement dans des syntagmes ou des locutions figés : par exemple, *jouer à saute-mouton*, *un crime de lèse-majesté*, *faire du lèche vitrine*, *à rebrousse-poil*, *d'arrache pied*, *à brûle pourpoint*, *à l'emporte-pièce*, *à lèche-doigts*, *en un tournemain*, *à tue-tête*.

<sup>4</sup> Pour plus d'exemples, voir le site de Morbocomp de l'Université de Bologne, Italie (en construction à cette heure) (<http://morbo.lingue.unibo.it/morbocomp/index.php>)

construits par une règle morphologique de formation de lexèmes ou sont-ils des constructions syntaxiques lexicalisées ?<sup>5</sup>

Cette question repose fondamentalement sur la représentation que se donne la théorie des unités mises en jeu dans la construction des lexèmes et de la nature de la relation entre elles. Dans le cas des mots composés VN, la question a longtemps été de déterminer si les composants étaient

(i) des mots, tels qu'ils apparaissent dans une phrase, agencés selon des principes syntaxiques ;

(ii) ou des thèmes, unités morphologiques hors emploi syntaxique, agencés selon des règles morphologiques.

L'identification du type d'unité mis en jeu dans les composés VN a été rendue difficile à cause du fait qu'on y reconnaissait des mots. Cette évidence reposait sur une représentation non aboutie de l'unité morphologique (tant du point de vue phonologique que sémantique) qui ne permettait pas, dans les cas d'homophonie (majoritaires, ici), de la distinguer de l'unité syntaxique. Ainsi, les grammairiens du 19<sup>ème</sup> siècle (et plus tard certains grammairiens post-lexicalistes) ont-ils reconnu dans l'unité *porte* de *porte-plume*, la forme verbale conjuguée parce que cette même forme peut apparaître dans une phrase cf. Villoing (2002, 2003). De même, on a identifié la relation entre *porte* et *plume* comme celle d'un verbe et de son complément d'objet en particulier parce que la représentation des relations sémantiques entre unités lexicales n'était pas théorisée dans un cadre morphologique.

Depuis, la morphologie a adopté un nouveau cadre théorique, la morphologie lexématique (Matthews (1974), Anderson (1992), Aronoff (1994), Fradin (2003), Booij (2005)) qui se donne pour unité de base le lexème, distingué du mot-forme, forme syntactisée de ce lexème et distingué du mot phonologique, forme phonologique de ce mot-forme. Le lexème est une unité lexicale abstraite non directement observable en énoncé. Le mot-forme qui lui correspond a ses traits morphosyntaxiques instanciés par le fait qu'il figure en énoncé. La réalisation morphophonologique de ces traits se manifeste dans le mot phonologique, forme du mot à laquelle notre expérience ordinaire de locuteur nous donne accès.

L'identité du lexème repose sur au moins trois propriétés qui « constituent la base du signe linguistique, les éléments sans quoi ce dernier cesse d'exister » (Fradin 1996) : une forme phonologique, une catégorie syntaxique et une signification<sup>6</sup>. Ces propriétés sont représentées les unes indépendamment des autres, au sein de rubriques dissociées qui constituent des dimensions indépendantes. Pour autant, l'accès y est simultané (Fradin 1993), ce qui permet qu'une opération morphologique sensible à plusieurs de ces propriétés lexicales puisse mettre en œuvre l'ensemble de ces contraintes (voir l'article de Fradin et Kerleroux, ce volume).

L'objectif de cet article est de montrer comment la notion de lexème, et au-delà, la morphologie lexématique, offre de nouvelles perspectives pour l'analyse des mots composés VN. En particulier, comment la distinction théorique lexème/mot-forme permet de reconnaître dans la forme du verbe un des thèmes du lexème (§ 2), et comment les propriétés sémantiques enregistrées au titre du lexème verbe permettent d'envisager les relations entre les composants des composés VN comme des relations

---

<sup>5</sup> Dans le cadre de cette hypothèse, plusieurs types de phrases ont été envisagées (impérative, affirmative avec une relative) ; chacune des solutions nécessitant des aménagements pour rendre compte de la disparition du déterminant du nom, et le cas échéant, du sujet du verbe (Villoing 1999, 2000).

<sup>6</sup> Pour plus de détails, voir, en particulier, Zwicky (1990), Fradin (1996), Aronoff (2000), Kerleroux (2004) mais aussi les travaux antérieurs indépendants de la morphologie lexématique tels que Chomsky (1965), Dell (1979), Milner (1989).

sémantiques entre lexèmes plutôt que comme des relations entre des éléments occupant des positions syntaxiques (§3).

## 2 Identité des unités

### 2.1 Identité phono-graphique du verbe

#### • Point de vue phonologique

L'analyse plus ou moins immédiate des unités impliquées dans la composition VN qui a conduit à y reconnaître des mots-formes, ne peut plus avoir cours avec la distinction lexème/mot-forme qui permet clairement de différencier, par exemple, la forme du lexème verbe du mot-forme de ce même lexème verbe, et ce malgré leur homophonie. On observe ainsi que les composants des mots composés VN ne répondent à aucun critère d'identification d'un mot-forme : le V et le N ne sont pas réalisés dans un contexte syntaxique mais hors-contexte, et (*de facto*) ne portent aucune marque morphophonologique représentant les traits morphosyntaxiques appelés par une réalisation syntaxique. En revanche, ils répondent parfaitement aux propriétés du lexème et notamment, pour ce qui nous occupe ici, aux propriétés phonologiques d'un lexème.

Il a été montré que la représentation phonologique du lexème, enregistre non pas une séquence phonologique unique (c'est-à-dire un radical unique) mais une collection de thèmes, le thème étant défini comme « une des séquences phonologiques associée à un lexème dans une entrée lexicale » (ce dont rendent compte les notions traditionnelles d'allomorphie et de supplétion du radical). Ainsi, chaque verbe possède une famille indexée de thèmes appelée « espace thématique », qui, pour un verbe français, comprend 12 cases (Bonami & Boyé (2003)). Par exemple, le verbe *boire* utilise 3 thèmes différents pour l'ensemble de son espace thématique (cf. Tableau 1)<sup>7</sup> :

Lexème	Thème 1 (PRST. SG)	Thème 2 (PRST.3.PL)	Thème 3 (PRST. 1/2 PL ; IMPARF.)
BOIRE	/bwa/	/bwav/	/byv/

Tableau 1. Thèmes du verbe **BOIRE**

La notion d'espace thématique d'un verbe a autant de pertinence en morphologie flexionnelle que constructionnelle : chaque règle flexionnelle ou constructionnelle choisit le radical qui lui sert de base dans l'espace thématique du lexème. Bonami, Boyé, Kerleroux (ce volume) font ainsi l'hypothèse que le thème 3 d'un verbe, qui est sélectionné pour construire les mot-formes du présent, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> du pluriel et de l'imparfait de ce verbe, sert également d'input à la plupart des opérations de dérivation en français.

Dans le cas des mots composés VN, on reconnaît très clairement que la règle de composition sélectionne le thème 1 du verbe qui est identique, par ailleurs, à la forme phonologique qu'a le mot-forme au présent singulier de l'indicatif.

Verbe	Thème 1 (PRST SG)	Composé VN
LAVE	/lav/	lave-vaisselle

<sup>7</sup> Nous reprenons ici les résultats de Bonami & Boyé 2003, dont l'analyse ne porte que sur le présent, l'imparfait, le subjonctif, l'impératif et le participe présent, à l'exclusion de six autres temps.

PESER	/pɛz/	pèse-bébé
NETTOYER	/netwa/	nettoie-vitre
OUVRIR	/uvr/	ouvre-boîte
SOUTENIR	/sut jɛ̃/	soutien-gorge
TORDRE	/tɔr/	tord-boyau
FAIRE	/fɛ̃/	fainéant
VALOIR	/vo/	vaurien

Tableau 2. Thèmes de quelques composés

Le V d'un mot composé VN, correspond donc à un des thèmes du lexème verbal, et non à l'un de ses mots-formes. On comprend cependant que la confusion ait pu avoir lieu puisqu'il existe une homophonie systématique entre le thème 1 du verbe et les mots-formes de ce même verbe, pour l'indicatif présent singulier, et parfois l'impératif.

D'un point de vue phonologique, cette généralisation recouvre tous les cas, sans exception.

#### • Point de vue graphémique

La représentation graphémique, quant à elle, ajoute une série de problèmes qui seront évoqués ci-dessous, sans être traités en détail<sup>8</sup>.

Sur le plan graphique, quelques rares mots composés semblent contredire la généralisation selon laquelle c'est le thème du verbe que sélectionne la règle de composition VN. Dans ces cas, la forme graphique du verbe correspond à la forme de la personne 3 (-t) qui apparaît dans un emploi impliquant l'indicatif présent. On est contraint de voir là non plus un thème du verbe mais une de ses formes fléchies.

Lexème	Thème 1 phonologique (PRST SG)	Thème 1 graphémique	Composé VN
BOIRE	/bwa/	boi	boit-tout
GUERIR	/gueri/	guéri	guérit-tout
CUIRE	/kɛ̃i/	cui	cuit-œuf

Tableau 3. Thème phonologique vs graphémique

Dans la mesure où il n'existe pas de correspondant sonore à ces marques de flexion, la seule observation que l'on puisse faire est qu'il semble y avoir une grande réticence à orthographier un verbe d'un mot composé VN autrement qu'en choisissant une des formes qui appartienne à son paradigme flexionnel. Cette remarque est uniquement valable pour les composés dont les composants sont graphiquement disjoints, puisqu'on ne remarque aucune difficulté à choisir la graphie du thème 1 des lexèmes FAIRE et VALOIR dans les mots composés *fainéant* et *vaurien*.

Un autre problème tient à la double orthographe du verbe d'un mot composé VN qui apparaît en (4)

- (4) appuie-tête / appui-tête

<sup>8</sup> Ce qui demanderait de rendre compte des contraintes qui pèsent sur la graphie du français en général, et des réglages historiques qu'elle a connus.

Il semble, en première analyse, que le thème 1 du lexème APPUYER soit réalisé par deux graphies distinctes chacune apparaissant pour le même mot composé. Cependant, le choix de l'une ou l'autre graphie est généralement appréhendé comme une prise de position sur l'analyse du premier composant : l'orthographe *appui* exprime le fait d'y voir un verbe et en conséquence, un mot composé VN, tandis que l'orthographe *appui* implique d'y voir un nom, le déverbal converti, et par-là, un mot composé NN. Cette interprétation repose sur l'analyse traditionnelle du *-e* inaudible qui apparaît en finale des verbes du premier groupe. Ce *-e* graphique est généralement analysé comme une voyelle thématique à quoi l'on attribue le rôle de marquer la classe flexionnelle, en l'occurrence, la 1<sup>ère</sup> conjugaison. Il est donc spécifique au Thème 1 du verbe.

Cette observation conduit naturellement à s'interroger sur la graphie du thème sélectionné par la règle morphologique de conversion des verbes en noms. Alors que, d'un point de vue phonologique, cette conversion choisit le Thème 1 du verbe<sup>9</sup>, on observe que ce thème est orthographié sans le *-e* muet final (cf. (5)) dans les noms convertis masculins construits sur un verbe du premier groupe à finale vocalique<sup>10</sup>, tandis que ce dernier apparaît manifestement dans les noms déverbaux convertis féminins (cf. (6)), où il marquerait le féminin.

- (5) octroi<sub>N</sub>, appui<sub>N</sub>  
(6) copie<sub>N</sub>

## 2.2 Identité phonographique du nom

La forme du nom des mots composés VN est également un thème, le thème singulier de ce nom. Il arrive pourtant que le constituant N soit marqué pour le pluriel, phonologiquement (exemples (7)) ou graphiquement (exemples (8)).

- (7) pique-bœufs<sub>N</sub>  
protège-yeux<sub>N</sub>  
coupe-œufs<sub>N</sub>  
(8) sèche-mains<sub>N</sub>  
ramasse-miettes<sub>N</sub>  
presse-fruits<sub>N</sub>

Les mots composés en (7) et (8) semblent constituer des contre-exemples à l'hypothèse selon laquelle les composés sont construits sur des lexèmes. Ce problème disparaît cependant si l'on fait appel à la distinction introduite par Booij (1993, 1996, 2005) entre flexion inhérente et flexion contextuelle. La première, la flexion contextuelle, est déterminée par le contexte syntaxique dans lequel les unités apparaissent. La seconde, la flexion inhérente, dépend du lexique (cf. le genre de noms) ou du choix du locuteur. Ce choix est motivé par des raisons sémantiques, c'est-à-dire

---

<sup>9</sup> Par exemple *soutien*, *maintien*, *octroi*. Il reste cependant à mener une analyse plus approfondie de la question du thème des convertis de verbes en noms abstraits qui révélerait notamment (i) des particularités phonologiques comme le fait qu'un certain nombre de convertis masculins de verbes du premier groupe perdent leur consonne finale (e.g. *chant*, *saut*), que d'autres recourent à un thème spécial (e.g. *course*, *défense*, *entente*, *tonte*), et (ii) mettrait au jour des incohérences orthographiques (e.g. la forme *revient* dans *un prix de revient*, est alignée sur la graphie attestée d'un mot-forme du verbe plutôt que celle de son thème).

<sup>10</sup> Les noms convertis masculins construits sur un verbe du premier groupe à finale consonantique, quant à eux, font bien apparaître un *-e* graphique final (*le change*, *le trouble*, *le manque*, *le reproche*, *le partage*).

par l'information que le locuteur veut transmettre. Dans le cas des composés (7) et (8) il s'agit de marques flexionnelles inhérentes, et ce, à double titre. D'une part, certains des composés sont donnés avec cette marque dans le lexique (*protège-yeux*) ou bien il s'agit d'un choix du locuteur, qui veut explicitement indiquer qu'il importe de considérer que les objets dénotés par le N sont une pluralité<sup>11</sup>. D'autre part, la marque du pluriel sur le N n'indique jamais que le référent du composé est pluriel. En fait, on ne dispose d'aucun moyen de spécifier qu'un VN dénote plusieurs objets. C'est la raison pour laquelle les grammaires prescriptives stipulent que les composés VN sont invariables. Dans ces conditions, il est clair que des unités marquées phonologiquement ou orthographiquement par un pluriel ne dépendent pas d'une commande ou d'un environnement syntaxique. Cette approche permet de traiter les exemples de mots composés VN dont le nom est marqué par le pluriel comme des construits morphologiques, sans implication aucune de la syntaxe dans la formation de ces structures.

### 3 Sens construit

#### 3.1 La représentation du sens

La relation entre les deux constituants d'un mot composé VN a souvent été analysée comme celle, dans une phrase, d'un verbe et de son complément d'objet, ce qui a conduit nombre de grammairiens et de linguistes à envisager la composition VN comme une construction syntaxique (cf. Darmesteter (1894), Di Sciullo & Williams (1987), Zwanenburg (1992), Lieber (1992), Barbaud (1994)). Cette analyse repose sur le fait que l'interprétation spontanée que donnent les locuteurs du sens d'un composé VN met en œuvre une glose phrastique (une paraphrase). À défaut d'une représentation sémantique, c'est finalement cette glose que les grammairiens utilisent pour représenter le sens des mots composés. C'est ainsi que Darmesteter (1894) glose et analyse le sens du mot composé *porte-plume* par « un qui porte la plume » (un porte-plume est un objet qui porte la plume) ou celui de *garde-barrière* par « un qui garde une barrière ». Cette analyse de la relation entre le V et le N d'un composé VN, exprimée dans les termes de la fonction grammaticale qui associe un verbe et son complément direct, découle d'un manque théorique à représenter des relations sémantiques en elles-mêmes, indépendamment des constructions syntaxiques ou morphologiques dans lesquelles elles se réalisent.

En dissociant le lexical de son instantiation en discours, l'invention de la notion de lexème comble ce manque. Elle permet d'exprimer les relations sémantiques entre unités lexicales sans mobiliser les relations syntaxiques. Les propriétés sémantiques du lexème sont enregistrées au titre de son identité : les relations de sens entre un verbe et son/ses argument(s)<sup>12</sup> sont saisies en dehors des constructions syntaxiques dans lesquelles figure l'unité qui les porte.

Les données ici rassemblées proviennent de ressources lexicographiques (qui donnent à voir un lexique surtout contemporain)<sup>13</sup> et du recueil de quelques néologismes provenant de différents supports (Toile, journaux et magazines). Elles illustrent deux types de mots composés VN : les cas prototypiques, majoritaires dans le corpus, qui mettent en jeu un prédicat dynamique et une relation argumentale agent/patient nette, et

---

<sup>11</sup> On trouve aussi *coupe-œuf* e.g. *coupe-œuf neuf*, *ciseaux coupe-œuf*. Exemples relevés sur la Toile en novembre 2006 au moyen de Google™.

<sup>12</sup> Argument est entendu ici dans le sens « argument sémantique ».

<sup>13</sup> Les références précises des ouvrages figurent dans la bibliographie.

les cas moins prototypiques, pour lesquels le type de procès du verbe et la sélection des participants sémantiques à ce procès sont sujets à variation.

### 3.2 Les contraintes sémantiques sur le type de procès du verbe

Les mots composés VN prototypiques sont construits à partir d'un prédicat dynamique (au sens de Vendler (1967) et Dowty (1979)), c'est-à-dire compatible avec les contextes linguistiques *être en train de* —, *se mettre à* —, *s'arrêter de* — (cf. pour les détails, Villoing (2002), (2003)). Autrement dit, le procès exprimé par la composition VN n'est prototypiquement pas statif, au contraire de ce que l'on peut observer dans les mots composés NV dits 'savants' construits sur des bases d'origine latine ou grecque (cf. Namer & Villoing (2006) (en annexe figurent les sens des mots composés NV et les sens de leurs composants) ou dans certains toponymes.

Prédicat		Composés VN	Composés NV
Dynamique		ouvre-boîte <sub>N</sub> casse-pied <sub>N</sub> lèche-vitrine <sub>N</sub> rabat-joie <sub>N</sub>	biographe <sub>N</sub> odontoclaste <sub>N</sub> lipolyse <sub>N</sub> anthropophage <sub>A/N</sub>
Statif	V de localisation	—	carbonifère <sub>A</sub> mélanophore <sub>N</sub>
	V sentiment	—	mélomane <sub>A</sub> anglophobe <sub>A</sub>
	V de perception	—	nyctalope <sub>A</sub>
	Verbe d'existence	—	cavernicole <sub>A</sub> phyllobie <sub>N</sub>
	V d'émission de lumière	—	noctiluque <sub>A</sub>

Tableau 4. Type de procès du verbe

On relève néanmoins dans le corpus quelques mots composés VN pour lesquels il semble peu plausible de reconnaître un procès dynamique :

- (9) *cache-coeur*<sub>N</sub> : « Petite pièce de l'habillement féminin, portée croisée sur la poitrine. » (GR)  
*passé-crassane*<sub>N</sub> : « Variété de poire (...) estimée supérieure en fondant au parfum à la bergamote dite crassane. » (TLF)  
*porte-bec*<sub>N</sub> : « Petit tube (...) à l'une des extrémités duquel on visse un brûleur ou bec à gaz. » (NLI.)  
*trompe-valet*<sub>N</sub> : « Poire d'ambrette. ÉTYMOLOGIE : Cette poire trompe le valet, le jeune homme (voy. VALET), parce que, étant mûre, elle ne paraît pas l'être. » (Littré)  
*Aimé dieu* patronyme : « qui aime Dieu » (Toile)

### 3.3 Contraintes sémantiques sur les participants au procès

Outre le type de procès qu'exprime le verbe, la composition VN du français est sensible au nombre et à la nature de ses participants sémantiques. Un composé VN met



en jeu un procès qui implique deux participants sémantiques (qu'ils soient ou non obligatoires syntaxiquement)

Les mots composés VN prototypiques mettent en jeu une relation agent/patient dans laquelle le référent du constituant N dénote le patient. (10a) représente cette relation pour *ouvre-boîte* ((10b) donne le sens du composé et (10c) sa glose en langue naturelle) :

- (10) a.  $V'(e, x, y) \wedge N'(y)$   
 b.  $x \mid \text{ouvrir}'(e, x, y) \wedge \text{boîte}(y)$   
 c. 'X tel que X ouvre (les) boîtes'

On l'observe aussi bien pour les composés lexicalisés (exemples en 11) que pour les néologismes (exemples en 12)<sup>14</sup>.

- (11) *ouvre-boîte*<sub>N</sub>, *porte-plume*<sub>N</sub>, *gratte-papier*<sub>N</sub>, *perce-oreille*<sub>N</sub>  
 (12) *absorbe-odeur*<sub>N</sub> « Conditionneur avec absorbe-odeur et anti-bulles 8 oz » (Toile)  
*couvre-théière*<sub>N</sub> : (« Le petit couvre-théière convient à une théière moyenne de 2 tasses. » (Toile))  
*nettoie-four*<sub>N</sub> : (« Les nettoie-four contiennent des tensio-actifs (agents nettoyants) ; des agents alcalins qui transforment les graisses et les sucres en composés solubles » (Toile))  
*trouble-paix*<sub>N</sub> : (« ...dominait aux Etats-Unis un des plus grands hommes d'Etat du monde dont l'action posthume reprendra un jour, lorsque les trouble-paix auront fait fiasco » (Toile))

C'est ce schéma sémantique qui, de nos jours, semble le plus productif.

Les quelques mots composés VN en (13) ne répondent pas entièrement à ce schéma soit qu'on ne reconnaisse pas un verbe agentif (*coule-sang*), soit que le N ne puisse pas, au premier abord, être interprété comme un patient (*trotte-bébé*, *pense-bête*).

- (13) *coule-sang*<sub>N</sub> : « Nom d'une espèce de serpent et, en particulier, de la vipère de la Martinique. « Le coule-sang a été ainsi appelé pour autant que le sang coule par tous les conduits du corps qui en a été mordu ; c'est un petit serpent comme une vipère, Paré, XXIII, 24 » ». (Littré)  
*pense-bête*<sub>N</sub> : « Chose, marque destinée à rappeler ce qu'on a projeté de faire » (GR)  
*pisse-chien*<sub>N</sub> : « Espèce d'agaric (...) violent purgatif. » (Littré)  
*saute-bouchon*<sub>N</sub> : « Nom que l'on donnait autrefois au vin de Champagne mousseux. » (GL)  
*trotte-bébé*<sub>N</sub> (« Les trotte-bébés, ces petites tables rondes où bébé est maintenu debout et peut se promener, sont souvent très appréciés par l'apprenti-marcheur. » (Toile))

Ces données se rapprochent néanmoins des VN prototypiques dans la mesure où le procès, dans cette construction, a une valeur sémantique de causatif et, qu'en conséquence, le N répond aux propriétés d'un patient (« fait couler le sang, fait penser les bêtes, fait pisser le chien, fait sauter le bouchon, fait trotter le bébé »). En outre, deux

<sup>14</sup> Les sources issues de l'utilisation d'internet (et notées Toile) ont été relevées sur la toile entre juillet 2006 et janvier 2007.

participants sémantiques sont bien impliqués, le patient et l'instrument (*pense-bête*, *saute-bouchon*) ou le patient et l'agent (*trotte-bébé*).

Bien que le N des composés VN dénote préférentiellement un patient, on observe, de manière extrêmement rare, d'autres relations sémantiques entre le V et le N. Le N peut renvoyer à d'autres participants au procès et dénoter l'instrument (cf. (14)), l'intervalle temporel (cf. (15)) ou le lieu scénique (cf. (16)) où se déroule le procès dénoté par le verbe<sup>15</sup> ou encore l'agent (cf. (17)), valeur que l'on retrouve régulièrement pour le N dans les toponymes, patronymes et sobriquets (cf. (18-21)) :

- (14) *cuit-vapeur*<sub>N</sub> : « Retrouvez les vraies saveurs d'une cuisine saine et diététique avec ce cuit-vapeur électrique, très facile d'utilisation. » (Toile)  
*pousse-pied*<sub>N</sub> : « Petit bateau, assez léger pour qu'un matelot le fasse glisser sur la vase en le poussant avec le pied. » (GL)
- (15) *réveille-matin*<sub>N</sub> : « Pendule munie d'une sonnerie dont le déclenchement peut être, grâce à un mécanisme, réglé et fixé à une heure déterminée. » (GR)  
*grille-midi*<sub>N</sub> : « Nom vulgaire de l'*helianthemum guttatum*. » (GL)
- (16) *traîne-buisson*<sub>N</sub> : « Passereau qui se tient sous les haies et les buissons. » (TLFi)  
*fourre-buisson*<sub>N</sub> : « Oiseau dit encore roi Bertaud, bérichon, ratillon, etc. c'est la motacille troglodyte de Gmelin, nommée parfois roitelet ».
- (17) *gobe-mouton*<sub>N</sub> : « Nom de certaines pilules empoisonnées qui font mourir les bestiaux. » (Littré)  
*broute-biquet*<sub>N</sub> : « Le chèvrefeuille, dans le haut Maine, s'appelle *broute-biquet*, et dans le Berry *broute-biquette*... » (Darmesteter 1894 : 176)  
*croque-monsieur*<sub>N</sub> : « Entremets chaud fait de pain de mie grillé, au jambon et au fromage. » (GR)
- (18) Toponymes *Chantemerle*, *Chanteraine*, *Gratte-loup*, *Hurlebise*, *Hurlebois*, *Hurle-loup*, *Hurlemont*, *Hurlevent*, *Jappeloup*
- (19) Patronymes *Aimedieu*
- (20) Sobriquets *Frisepoulet*
- (21) *Chantécoles* (nom d'une association), *Chantelivre* (nom d'une librairie), *Pisseboeuf* (nom d'un ruisseau), *Pissecoq* (nom d'une fontaine), *Pissevache* (nom d'une cascade)

En somme, et à la différence de ce que j'avais avancé dans une première étude fondée sur un corpus plus restreint (cf. Villoing (2002)) le constituant nominal d'un composé

---

<sup>15</sup> La question se pose du rapprochement entre les exemples en (15) et en (16) et d'autres construits d'un verbe et d'un second composant dont la catégorie n'est pas nominale, mais qui ont une valeur sémantique exprimant la temporalité (*couche-tôt*, *lève-tard*) ou le lieu (*couche-dehors*, *frappe-devant*, *passe-partout*, *rentre-dedans*). Les similitudes ou différences avec des constructions telles que *pète-sec*, *gagne-petit*, *sent-bon* restent aussi à déterminer.

VN peut renvoyer à tous les types de participants sémantiques, si l'on accepte les rares cas de composés VN non-prototypiques présentés ci-dessus. Le tableau 5 en donne une illustration. Le cas prototypique est indiqué en gras :

	Fonction sémantique du N d'un composé VN				
	<b>Patient</b>	Instrument	Intervalle temporel	Lieu scénique	Agent
Exemples de VN	<i><b>lèche-vitrine</b></i> <i>ouvre-boîte</i> <i>gratte-papier</i> <i>coupe-gorge</i> <i>trotte-bébé</i>	<i>cuit-vapeur</i>	<i>réveille-matin</i>	<i>trâne-buisson</i>	<i>gobe-mouton</i> <i>hurle-loup</i> <i>pisse-vache</i>

Tableau 5. Fonction sémantique du N d'un composé VN

### 3.4 Interprétation sémantique du composé VN

Les fonctions sémantiques mises en jeu par le référent du composé VN dans son entier relèvent de deux grands types :

(i) soit l'entité dénotée par le composé VN est un événement, qui correspond au procès particulier décrit par le prédicat VN ; c'est l'interprétation « processive ». On pourrait qualifier les composés VN processifs de sémantiquement endocentriques.

(ii) soit l'entité dénotée par le nom composé VN correspond à un des participants mis en jeu dans le procès décrit par le prédicat VN ; c'est l'interprétation « actancielle ». Dans ce cas, on pourrait qualifier ces composés de sémantiquement exocentriques.

#### 3.4.1 Interprétation processive

Le mot composé VN renvoie au procès exprimé par le prédicat verbal dont il est constitué (cf. 22) :

- (22) (faire du) *lèche-vitrine*<sub>N</sub> : « Action de "lécher les vitrines", de flâner en regardant les étalages » (GR)  
 (en) *rase-mottes*<sub>N</sub> : 'D'une manière qui rase le sol, très près du sol'  
*pince-fesses*<sub>N</sub> : « Fait de pincer les fesses à une femme » (TLF)  
*remue-ménage* : « Déplacement bruyant et confus de meubles, d'objets » (GR)  
*baise-main*<sub>N</sub> : 'Action qui consiste, pour un homme, à baiser la main d'une dame'  
 (jouer à) *cache-tampon*<sub>N</sub> : « Jeu d'enfants dans lequel on cache un mouchoir roulé en boule à l'insu des joueurs et qu'il s'agit de leur faire découvrir » (GR)  
*saute-mouton*<sub>N</sub> : 'Jeu où l'on saute par-dessus un partenaire, qui se tient courbé et tête baissée, en prenant appui avec les mains sur son dos' (d'après TLF)

Cette interprétation, qualifiée par Corbin (2005) de fossilisée au regard des corpus lexicographiques dont elle disposait, est finalement aujourd'hui assez productive ; en témoignent les exemples en (23) tirés de la toile.

- (23) (Jouer à) *gagne-terrain*<sub>N</sub> : « Les deux équipes se livrent actuellement à une belle partie de jeu au pied et de gagne-terrain » (Toile)  
(Jouer à) *tire-poils*<sub>N</sub> : « ...sa quête fut une série de frustrations avec pour seul réconfort de jouer à "Tire poils" avec les... » (Toile)  
(Faire du) *touche-museau*<sub>N</sub> : « En chemin, les chevaux accourent du bout de leur pré pour venir lui faire du touche-museau en guise de bon voyage. » (Toile)  
(faire du) *saute-trottoir*<sub>N</sub> : « Pour les bouchons il est possible de faire du "saute-trottoir" mais d'une manière assez limité car au dessus de 20 cm avec le conducteur dessus, on a... » (Toile)

### 3.4.2 Interprétation actancielle

La composition VN peut également renvoyer aux participants sémantiques du procès du verbe de base (ce que Roché (2004) appelle « un transfert actanciel »). Bien que la composition VN n'impose pas une interprétation actancielle plutôt qu'une autre, les données du corpus montrent très nettement que les cas où le composé dénote un participant Instrument ou Agent sont les préférés et les seuls véritablement productifs de nos jours.

- Mots composés VN instrumentaux. Le mot composé dénote un instrument relativement au type d'action qu'il est susceptible d'exercer.

- (24) *tournevis*<sub>N</sub>, *ouvre-boîte*<sub>N</sub>, *porte-plume*<sub>N</sub>, *cache-nez*<sub>N</sub>, *trotte-bébé*<sub>N</sub>

Appartiennent aussi à ce type, les mots composés VN qui dénotent des plantes (25) des minéraux (26) ou des animaux (27) qui interviennent comme cause ou moyen dans le procès exprimé par la base verbale :

- (25) *pisse-chien*<sub>N</sub> cf. (13) ci-dessus.  
*tue-poisson*<sub>N</sub> : « Fruit d'un arbuste à l'aide duquel les braconniers enivrent le poisson. » (GL)  
(Amanite) *tue-mouche*<sub>A</sub> : « Champignon vénéneux » (GR)  
*tue-loup*<sub>N</sub> : « Plante qui renferme un poison très violent » (GL)
- (26) *tire-cendres*<sub>N</sub> : 'Tourmaline, ainsi dénommée parce qu'elle attire la cendre lorsqu'elle est échauffée'

• Mots composés VN agentifs. Le mot composé — y compris les patronymes et les sobriquets — dénote un animé humain (23) ou animal (24) en fonction d'une activité qui lui est caractéristique (ou estimée telle) et qu'il exerce, en général, de manière volitionnelle.

- (27) *garde-barrière*<sub>N</sub>, *gratte-papier*<sub>N</sub>, *aide-ménagère*<sub>N</sub>, *trouble-fête*<sub>N</sub>, *rabat-joie*<sub>N</sub>, *traîne-savates*<sub>N</sub>, *Tranchemontagne*<sub>N</sub> (patronyme), *Frisepoulet*<sub>N</sub> (sobriquet)
- (28) *pique-bœufs*<sub>N</sub> (oiseau), *perce-oreille*<sub>N</sub> (insecte), *pique-mouche*<sub>N</sub> (mésange), *tourne-pierre*<sub>N</sub> (oiseau), *pique-véron*<sub>N</sub> (martin-pêcheur)

Malgré cette préférence interprétative, le composé peut renvoyer à d'autres participants sémantiques du verbe, cependant bien moins représentés.

• Mots composés VN locatifs. Le VN dénote un lieu relativement au type d'activité qui y est exercé (29), (30). Les toponymes (31) relèvent de cette interprétation.

- (29) *coupe-gorge*<sub>N</sub> : « Lieu écarté, endroit suspect où l'on court le risque d'être assassiné. » (GL)  
*garde-meuble*<sub>N</sub> : « Lieu où l'on garde les meubles. » (GR)  
*pince-fesse*<sub>N</sub> : « Maison de tolérance. » (TLF)
- (30) Chantécoles (nom d'une association), Chantelivre (nom d'une librairie), Pisseboeuf (nom d'un ruisseau), Pissecoq (nom d'une fontaine), Pissevache (nom d'une cascade)
- (31) Chantaloue, Chante-Alouette, Chantebelette, Chanteboeuf, Chantecaille, Chantecigalle, Chantecoq, Chanteduc, Chantefouin, Chantegraille, Chantegrenouille, Chantegril, Chantegrive, Chantegrolle, Chantelausz, Chanteloup, Chantemerle, Chanteperdrix, Chantepie, Chantepoule, Chanteraine, Chanterenard, Chantoiseau, Gratte-loup, Hucheloup, Hurlebise, Hurlebois, Hurle-loup, Hurlemont, Hurlevent, Jappeloup

• Mots composés VN patientaux. Le mot composé dénote un aliment, relativement à la manière dont il est consommé (*gober*, *brouter*, *croquer*). Ces mots composés à interprétation patientale sont très peu nombreux :

- (32) *gobe-mouton*<sub>N</sub> : 'Boulette, pilule empoisonnée qui fait mourir les bestiaux' (d'après Littré)  
*broute-biquet*<sub>N</sub> : « Le chèvrefeuille, dans le haut Maine, s'appelle *broute-biquet*, et dans le Berry *broute-biquette*... » (Darmesteter 1894 : 176)  
*croque-monsieur*<sub>N</sub> : « Entremets chaud fait de pain de mie grillé, au jambon et au fromage. » (GR). Cf. aussi *croque-madame*.

Leur faible représentation ne relève pas nécessairement d'une contrainte linguistique qui porterait sur l'interprétation patientale, mais davantage du mode de dénomination des individus, l'hypothèse étant que la dénomination d'un individu passerait plutôt par la mise en saillance de ses propriétés comportementales que par ce que qu'on lui fait subir<sup>16</sup>.

L'éventail des interprétations possibles montre que la composition VN n'est pas restreinte à une interprétation actancielle plutôt qu'à une autre, même si la productivité s'oriente davantage vers l'agentivité et l'instrumentalité que vers la patientalité ou la locativité. Néanmoins, si la sélection de l'interprétation n'est pas contrainte *a priori* par la composition VN, elle l'est par le mode de répartition des participants sémantiques dans l'organisation sémantique de la règle. Ainsi, un mot composé VN ne peut pas renvoyer au même participant au procès du verbe auquel renvoie le composant nominal du composé. Ainsi, un composé VN dont le N est un patient ne peut pas recevoir une interprétation patientale. Tous les exemples en (33) dont le constituant N est un argument patient du verbe, dénotent des instruments ou des agents, mais ne pourraient avoir une interprétation patientale.

---

16 Cette hypothèse s'appuie sur les propriétés sémantiques des déverbaux en *-ette*, dont Plénat (2005) a montré qu'ils offraient le même éventail de dénotations que la composition VN (voir ch. 11). Ainsi, les noms déverbaux en *-ette*, au même titre que les mots composés VN ne sont qu'un très petit nombre à accepter l'interprétation patientale, et encore moins à dénoter des aliments (nommés d'après leur mode de consommation (*croquette*, *sucette*) ou d'apprêt (*mouillette*, *rissolettes*)).

(33) ouvre-boîte<sub>N</sub>, porte-plume<sub>N</sub>, gratte-papier<sub>N</sub>, perce-oreille<sub>N</sub>

Et inversement, un composé VN dont le N est un agent ne peut recevoir une interprétation agentive. Les exemples en (34) dont le constituant N est l'argument agent du verbe reçoivent nécessairement une interprétation patientale.

(34) gobe-mouton<sub>N</sub>, broute-biquet<sub>N</sub>, croque-monsieur<sub>N</sub>

Plus largement, les mots composés VN sont aptes à renvoyer tant aux actants qu'au procès lui-même. Il semblerait, selon les résultats de Plénat (2005) fondés sur l'observation comparée des noms déverbaux en *-ette*, en *-on*, des convertis et des mots composés VN, que cette particularité soit une propriété partagée par tous les déverbaux, à la condition que la règle morphologique ne contraigne pas explicitement à une interprétation. Ainsi, l'interprétation des noms déverbaux obéirait à un principe unique, même si les règles font apparaître des cas prototypiques (e.g., dans le cas des composés VN, les interprétations instrumentale ou agentive).

Le tableau ci-dessous fournit un inventaire des fonctions discutées ci-dessus, en indiquant en gras, les cas prototypiques. Les fonctions sémantiques du référent d'un composé VN recourent celles du N, à la différence près que celle correspondant à l'intervalle temporel a disparu, tandis que la fonction procès doit être ajoutée.

	Procès	<b>Instrument</b>	<b>Agent</b>	Lieu scénique	Patient
Exemples de VN	<i>lèche-vitrine</i>	<b><i>ouvre-boîte</i></b> <b><i>trotte-bébé</i></b> <b><i>réveille-matin</i></b> <b><i>cuit-vapeur</i></b>	<b><i>gratte-papier</i></b> <b><i>traîne-buisson</i></b>	<i>coupe-gorge</i> <i>hurle-loup</i> <i>pisse-vache</i>	<i>gobe-mouton</i>

Tableau 6. : Fonction sémantique du référent d'un composé VN

### 3.4.3 Interprétation polysémique

L'interprétation des mots composés VN peut présenter une certaine polysémie qui n'est pas restreinte aux interprétations actanciennes, bien qu'il semblerait qu'elles soient les plus fréquentes :

- interprétation agent/instrument

(35) *garde-côte*<sub>N</sub> : « Milicien chargé de la surveillance des côtes » ; « Navire de surveillance des côtes » (TLF)  
*porte-clé*<sub>N</sub> : « Gardien de prison qui porte les clés des locaux pénitentiaires » ; « Anneau auquel on peut attacher une ou plusieurs clés » (GR)

- interprétation agent/lieu

(36) *garde-meuble*<sub>N</sub> : « Officier préposé à la garde des meubles du roi. (...) Lieu où l'on garde les meubles. » (GR)

- interprétation instrument / lieu

(37) *coupe-gorge*<sub>N</sub> : « Sorte de coutelas. » ; « Lieu écarté, endroit suspect où l'on court le risque d'être assassiné » (GL)

La polysémie concerne au même titre l'interprétation processive et actancielle :

- interprétation processive/locative

(38) *pince-cul*<sub>N</sub> : « Jeu libidineux qui consiste à pincer les fesses des femmes à la faveur de la cohue » ; « Etablissement ou maison malfamés (bar louche, bal, etc.) où l'on se tient de manière inconvenante. » (DGLF)

- interprétation processive/agentive

(39) *pique-assiette*<sub>N</sub> : « Je trouve par contre hautement hypocrite cette façon qu'à mon compatriote de faire du pique-assiette... » (Toile) ; « Personne qui se fait habituellement inviter pour manger sans bourse délier. » (GR)

- interprétation processive / instrumentale

(40) *ramasse-miettes*<sub>N</sub> : « L'autre approche consiste à suspendre temporairement l'exécution du programme et faire du ramasse-miettes. » (Toile) ; « Ustensile ménager composé le plus souvent d'une brosse et d'une pelle (ou d'une corbeille), et servant à ramasser les miettes disséminées sur une nappe. » (GR)

Plénat (2005) signale l'exemple de *vide-bouteille*, qui présente la plus grande diversité interprétative puisqu'il peut recevoir toutes les interprétations possibles (interprétation processive, agentive, instrumentale et locative).

### 3.5 Les cas d'homonymie V/N

La mise au jour des propriétés sémantiques de la composition VN permet de lever des cas d'ambiguïté dans l'analyse de certains mots composés dont une première approche ne permet pas de déterminer s'ils relèvent d'une règle de composition VN ou NN (cf. (41)).

(41) *aide-chimiste*<sub>N</sub>, *appui-tête*<sub>N</sub>, *garde-barrière*<sub>N</sub>, *soutien gorge*<sub>N</sub>

La confusion possible entre les deux types de composition est liée à l'identification du premier composant, qui peut aussi bien correspondre à un lexème verbal, qu'à un lexème nominal (*aide*, *appui*, *garde* et *soutien*, pour reprendre les exemples ci-dessus), de sorte que le composé est analysé soit comme un composé VN soit comme un composé NN. Cette homonymie est la conséquence du fait que la règle de conversion qui construit des noms déverbaux sélectionne le même thème verbal que la composition VN (le thème 1), et qu'en conséquence, le nom déverbal converti présente les mêmes propriétés phonologiques que le thème des lexèmes verbaux correspondant.

(42) *aider*<sub>V</sub> > *aide*<sub>N</sub>  
*appuyer*<sub>V</sub> > *appui*<sub>N</sub>

garder<sub>V</sub> > garde<sub>N</sub>

A cette homonymie, vient s'ajouter le fait que les compositions NN et VN peuvent construire des noms qui appartiennent au même type sémantique que les noms déverbaux convertis sur la base du verbe apparaissant dans le composé VN. Par exemple, le nom composé *garde-barrière* dénote un humain au même titre que le nom d'agent converti *garde*. Cette identité de référence motive la possible analyse de *garde-barrière* comme un composé NN, ce qui aurait été impossible si *garde-barrière* dénotait un instrument (puisque le converti *garde* ne réfère qu'à un animé). La même observation est valable pour des mots construits comme *aide-chimiste* et *guide-interprète* qui servent à dénoter des humains au même titre que les noms déverbaux *aide* et *guide* ou pour une construction comme *appui-tête* qui dénomme un objet, à l'image de ce que peut dénoter un nom déverbal comme *appui* (*l'appui d'un mur, d'une fenêtre*).

Le moyen de lever l'ambiguïté concernant la nature du premier composant est d'évaluer la compatibilité entre le sens du mot composé en question et les propriétés sémantiques associées aux règles de composition en concurrence. Ainsi, doit-on analyser le nom *garde-fou* qui réfère à un objet comme un composé VN plutôt que NN parce que le nom déverbal converti *garde* ne dénote pas un objet (ou seulement lorsqu'il dénote la garde d'une épée ou d'un sabre) (Roger (1998)). Parallèlement, le nom composé *garde-barrière* doit être analysé comme un VN parce que les relations sémantiques entre ses composants *garde* et *barrière* sont de type procès-argument, relations sémantiques que l'on ne trouve jamais à l'œuvre en français dans un composé NN (cf. *guide-interprète* dont le premier composant — un nom déverbal converti — n'entretient pas une relation prédicat-argument avec le N *interprète*).

#### 4 Contraintes phonologiques de taille

Les récents travaux de Plénat ont montré que les mots construits sont sensibles à des contraintes phonologiques de taille, et que certaines de ces contraintes définissent un idéal dissyllabique (cf. ch. 3). Il y a de fortes raisons pour penser que les mots composés VN sont sensibles à ces contraintes et que l'idéal dissyllabique entraîne des restrictions qui pèsent sur la taille du verbe des VN et certainement sur celle du N.

Les premiers résultats des recherches engagées sur les contraintes de taille dans les mots composés VN se fondent sur un corpus lexicographique recueilli dans Villoing (2002) et reposent sur un calcul syllabique traditionnel (à savoir que la séquence syllabée comprend au moins une voyelle). Il apparaît ainsi que le verbe des mots composés VN est principalement monosyllabique (cf. Tableau 7 ci-dessous). Cette première estimation ne prend pas en compte les considérations sur la qualité de l'attaque ou de la coda. Les derniers travaux sur le calcul syllabique montrent cependant que ces paramètres influent sur le décompte. Deux résultats, en particulier, changent la donne et renforcent l'hypothèse d'une très forte monosyllabité. D'une part, Plénat (1998) montre qu'« un mot doit, autant que faire se peut, commencer par une attaque, et qu'au besoin, une voyelle initiale peut être laissée à l'écart de sa structure prosodique » (« l'extramétricité des voyelles initiales »), si bien qu'un verbe traditionnellement analysé comme dissyllabique (de type VCV(C) comme *abaisse*, *emporte*, *essuie*) peut finalement être recalculé comme CV(C). D'autre part, il y a de forts arguments pour penser que les consonnes n'ont pas la même aptitude à former des attaques. Le /r/, en particulier, serait relativement inapte (Plénat (1999)), ce qui implique que ne doivent



pas être comptabilisés les syllabes initiales en /r/ des verbes des composés VN (*relève, remonte, repose*).

V d'un composé comportant :	Total (sur 155 Vb)	Pourcentage
– une voyelle pleine	128	80 %
– deux voyelles pleines dont une à l'initiale	19	11,87 %
– deux voyelles + consonne initiale hormis /r/	5	3,1 %
– deux voyelle + consonne initiale dont /r/	8	5 %

Tableau 7. Taille des verbes des composés VN

En se fondant sur ces résultats, on aboutit à un décompte syllabique des verbes des VN qui montre la très nette préférence pour les verbes monosyllabiques. Bien que cette recherche doive encore être poursuivie, on peut d'ores et déjà affirmer qu'elle ne modifiera pas de manière importante notre sentiment premier : un composé VN est préférentiellement di- ou trisyllabique et se trouve soumis, de toute évidence, à des contraintes de taille qui portent sur chacun des composants.

La mise au jour de ces contraintes pourrait en outre expliquer plusieurs absences dans la sélection des verbes par la composition VN, alors que les candidats répondent parfaitement aux propriétés sémantiques requises par la règle. On observe en effet que

(i) la composition VN ne sélectionne pas de base verbale construite par la suffixation en *-ifier, -iser* ou *-oyer*, alors que les exemples en (43) sont sémantiquement conformes aux contraintes. La suffixation se confronterait ainsi aux contraintes de taille puisqu'elle ajoute deux syllabes à la base, parfois elle-même déjà construite (la suffixation en *-iser* peut choisir des bases adjectivales construites, comme par exemple *judiciariser, photosynthétiser, micro-électroniser*. Voir Roger, thèse en cours)

(43) amplifie-son, clarifie-couleur, purifie-eau, syllabifie-mot, tranquilise-malade, fidélise-clientèle, alphabétise-enfant

(ii) pour des raisons identiques, la composition VN ne sélectionne pas de base verbale construite au moyen de préfixes autres que ceux qui s'avèrent non pertinents dans le calcul syllabique (c'est-à-dire à initiale vocalique, comme *abaisse, abat, emporte*, ou dont l'initiale est /r/ comme *relève, remonte, repose*). Ainsi, le corpus de Villoing (2002) ne compte qu'un seul exemple : *démonte-pneu*.

(iii) La composition VN ne sélectionne pas de verbes du 2<sup>ème</sup> groupe, dont le thème 1 comporterait nécessairement deux syllabes (seul apparaît dans le corpus le composé *guérit-tout*).

En outre, une première ébauche d'analyse de la taille du N des composés VN montre qu'il comprend entre une et trois syllabes (préférentiellement une), en fonction de la taille du verbe, de sorte que le mot composé, dans son ensemble, comprenne au minimum deux syllabes et au maximum quatre syllabes.

## 5 Conclusion

Nous avons montré en quoi la théorie morphologique contemporaine, basée sur la notion de lexème, offre des moyens solides d'analyser la composition VN du français, depuis toujours sujette à controverse, comme une construction morphologique.

La notion de lexème constitue une avancée considérable dans le traitement de ces mots composés puisqu'elle permet d'en représenter les propriétés phonologiques et sémantiques en préservant leur qualité d'unité lexicale, tandis que des générations de grammairiens, dépourvus de cette notion et confrontés à des « mots », ont eu recours à des représentations syntaxiques pour en rendre compte.

Si les propriétés qui concernent l'identité des unités composant les VN et leur sens sont adéquatement traitées par la théorie morphologique lexématique, d'autres propriétés phonologiques de ces composés, encore à l'étude, ont toutes les chances de venir renforcer la crédibilité de l'analyse morphologique. Au regard des premiers résultats sur l'analyse de la structure syllabique des composants des VN, il semble clair que les composés VN sont soumis à des contraintes de taille de telle sorte que la forme phonologique du composé répond à la forme optimale d'un mot en français, qui respecte l'idéal dissyllabique.

En l'état actuel, on exprimera la règle prototypique de construction des mots composés VN en ces termes :

	INPUT	OUTPUT
Phonologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Verbe : thème 1</li> <li>• Nom : thème singulier (+ parfois marquage pluriel)</li> </ul>	Thème de V $\oplus$ thème de N
Syntaxe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cat : V</li> <li>• Str. Arg. : de préférence (x,y), x = Agent et y = Patient</li> <li>• Cat : N</li> </ul>	N
Sémantique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• V : dynamique et rarement statif</li> <li>• N : patient</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• relation VN : prédicat / argument</li> <li>• dénotation du VN : un des arguments du V</li> </ul>

Tableau 8. Règle de composition VN prototypique

## 6 Références

- Anderson, S.R. 1992. *A-morphous Morphology*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Aronoff, M. 1976. *Word Formation in Generative Grammar*. MIT Press, Cambridge.
- Aronoff, M. 1994. *Morphology by itself*. MIT Press, Cambridge.
- Aronoff, M. 2000. « Morphology between lexicon and grammar ». In *An International Handbook on Inflection and Word-Formation*, G. Booij, Ch. Lehmann & J. Mugdan (eds). De Gruyter, Berlin pp. 344-348.
- Aronoff, M., & Fudeman, K. 2005. *What is morphology?*, Blackwell Publishing, Oxford.
- Barbaud, P. 1994. « Conversion syntaxique ». *Linguisticae Investigationes*, XVIII (1), pp. 1-26.
- Booij, G. 1993. « Against Split Morphology ». *Yearbook of Morphology*, pp. 27-50.

- Booij, G. 1996. « Inherent versus contextual infection and the split morphology hypothesis ». In *Yearbook of Morphology 1996*, G. Booij & J. van Marle (eds). Kluwer Academic Publishers, pp. 1-16.
- Booij, G. 2005. *The Grammar of Words: An Introduction to Linguistic Morphology*. Oxford, Oxford University Press.
- Bonami, O., Boyé, G., Kerleroux, F., (ce volume), "L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction".
- Chomsky, N. 1965. *Aspects of the Theory of Syntax*. MIT Press, Cambridge, Mass. Traduction française : *Aspects de la théorie syntaxique*, Le Seuil, Paris (1971).
- Corbin, D., 2005. "French (Indo European: Romance) " in Booij, Lehmann & Mugdan (eds) *Morphology An International Handbook on Inflection and Word Formation*, Berlin/New York, Walter de Gruyter, vol1, art. 121.
- Darmesteter, A. 1894. *Traité de la Formation des mots composés dans la langue française, (1ère édition: 1875)*. Paris: Honoré Champion.
- Darmesteter, A., 1877. *De la création des mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent*. Paris, Wieveg.
- Dell, F., 1970. *Les règles phonologiques tardives et la morphologie dérivationnelle du français*. Ph. D. dissertation, MIT.
- Dell, F., 1979. « La morphologie dérivationnelle du français et l'organisation de la composante lexicale en grammaire générative ». *Revue romane XIV*(2), pp. 185-216.
- Di Sciullo, A-M. ; Williams E., 1987. *On the definition of Word*. MIT Press, Cambridge.
- Dowty, D., 1979. *Word Meaning and Montague Grammar*. Synthese Language Library, n°7, Dordrecht: Reidel.
- Dowty, D., 1991. « Thematic Proto-roles and Argument Selection ». *Language*, 67(3), pp. 547-619.
- Fradin, B., 1993. *Organisation de l'information lexicale et interface morphologie/syntaxe dans le domaine verbal*. Thèse d'Etat, Paris VIII.
- Fradin, B., 1996. « L'identification des unités lexicales ». *Sémiotiques*, 11, pp. 55-93.
- Fradin, B., 2003. *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, Puf.
- Fradin, B. 2005. « On a semantically grounded difference between derivation and compounding ». In *Morphology and its Demarcations*, Dressler W. U., D. Katovsky & F. Rainer (eds) Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- Fradin, B. & Kerleroux, F. (ce volume), « L'identité lexématique ».
- Kerleroux, F., 1999. « Sur quelles bases opère l'apocope ? ». In *Sillexicales 2*, D. Corbin, G. Dal, B. Fradin, B. Habert, F. Kerleroux, M. Plénat, & M. Roché (éds), Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 95-106.
- Kerleroux, F., 2004. « Sur quels objets portent les opérations morphologiques de construction ? ». *Lexique*, 16, P.U.S., pp. 85-123.
- Lieber, R., 1992. *Deconstructing Morphology : Word Formation in Syntactic Theory*. The University of Chicago Press, Chicago/London.
- Lyons, J., 1963. *Structural Semantics*, Blackwell, Oxford.
- Lyons, J., 1968. *Introduction to theoretical linguistics*. Cambridge University Press, Cambridge. Traduction française : *Linguistique générale*, collection Langue et Langage, Larousse, Paris, (1970).
- Matthews, P. H., 1972. *Inflectional Morphology. A Theoretical Study Based on Aspects of Latin Verb Conjugation*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Matthews, P. H., 1974 (1991 pour la seconde édition). *Morphology, An introduction to the theory of word-structure*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Milner, J.-C., 1989. *Introduction à une science du langage*. Le Seuil, Paris.

- Namer, F., & Villoing, F., 2006. « Saxifrage et casse-pierre : quelles propriétés distinctives des mots composés VN et NV en français ? », *Morphologie und romanistische Sprachwissenschaft*, Arbeitspapier Nr. 120, Fachbereich Sprachwissenschaft, Universität Konstanz, pp. 177-197.
- Plénat, M., 1994. « L'extramétricité » des voyelles initiales », in C. Lyche (ed.), *French Generative Phonology : Retrospective and Perspective*, Salford, University of Salford, AFLS & ESRI, pp. 239-257.
- Plénat, M., 1998. « De quelques paramètres intervenant dans l'oralisation des sigles en français », *Cahiers d'Etudes Romanes (CERCLID)* 9, pp. 27-52.
- Plénat, M., 1999. « Prologomènes à une étude variationniste des hypocoristiques à redoublement en français », *Cahiers de grammaire* 24, pp. 183-219.
- Plénat, M., 2005. « Brèves remarques sur les déverbaux en *-ette* », in Lambert & H. Nølke (éds), *La syntaxe au coeur de la grammaire*. Recueil offert en hommage pour le 60<sup>e</sup> anniversaire de ClaudeMuller". Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 245-258.
- Plénat, M. (ce volume), « Les contraintes de taille ».
- Rainer, F. & Varela, S., 1992. « Compounding in Spanish », *Rivista di linguistica* 4 (I), Pisa.
- Roché, M., 2004. « Propositions pour un traitement unifié de la création lexicale, ou Quelques postulats en guise de (pré-) théorie du lexique construit », manuscrit, ERSS, Toulouse.
- Roger, C., 1998. Les mots composés à élément initial *garde-*. Mémoire de maîtrise, Université Paris X.
- Scalise, S., 1992. « Compounding in Italian », *Rivista di linguistica* 4 (I), Pisa.
- Vendler, Z., 1967. "Verbs and Times", *Linguistics and Philosophy*, Z. Vendler, Ithaca, Cornell University Press, pp. 97-121.
- Villoing, F., 1999. « La querelle, au XIX<sup>ème</sup> siècle, autour des mots composés du type [VN]<sub>N</sub> : quels enjeux pour la grammaire ? ». *LINX*, 40, Université Paris X-Nanterre, pp. 159-185.
- Villoing, F., 2000. « Les principes de la morphologie dans la grammaire historique et comparée du XIX<sup>ème</sup> siècle : le témoignage des noms composés français du type [VN]<sub>N</sub> ». *Moderne Sprachen*, Wien, pp. 107-135.
- Villoing, F., 2002. *Les mots composés [VN]<sub>NA</sub> du français: réflexions épistémologiques et propositions d'analyse*, Thèse de doctorat de l'Université Paris X-Nanterre.
- Villoing, F., 2003. « Les mots composés VN du français : arguments en faveur d'une construction morphologique », *Cahiers de Grammaire* 28, « Morphologie et Lexique », pp. 183-196.
- Zwanenburg, W., 1992. « Compounding in French ». *Rivista di Linguistica* 4(1), pp. 221-240.
- Zwicky, A.M., 1990. « Inflectional Morphology as a (sub)component of grammar ». In *Contemporary Morphology*, Dressler & al. (eds). Mouton De Gruyter, Berlin.

## Dictionnaires

- DICTIONNAIRE GENERAL DE LA LANGUE FRANÇAISE, du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours, A. Hatzfeld & A. Darmesteter. 1890-1900. Librairie Ch. Delagrave, Paris.
- DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, É. Littré. 1863-72. Hachette, Paris.
- GRAND LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE, 7 vol. 1971-1986. Larousse, Paris.
- LE GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. 1951-1966 [1<sup>ère</sup> édition]. 9 vol., P. Robert, Dictionnaires LE ROBERT, Paris.
- TRESOR DE LA LANGUE FRANÇAISE informatisé, Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.)

## 7 Annexe : gloses des composés NV

anglophobe <sub>A</sub>	Qui éprouve de l'aversion pour les Anglais. °phobe <sub>V</sub> = 'détester' °anglo <sub>N</sub> = 'anglais'
anthropophage <sub>A</sub>	Mangeur de chair humaine °phage <sub>V</sub> = 'manger' °anthropo <sub>N</sub> = être(s) humain(s)'
biographe <sub>N</sub>	Auteur d'une ou plusieurs biographies °graphe <sub>V</sub> = 'écrire' bio <sub>N</sub> = 'vie'
carboifère <sub>A</sub>	Qui contient du charbon °fère <sub>V</sub> = '(trans)porter' °carboni <sub>N</sub> = 'carbone'
cavernicole <sub>A/N</sub>	Qui vit ou croît dans les cavernes. °cole <sub>V</sub> = 'vivre' caverne <sub>N</sub>
lipolyse <sub>N</sub>	Hydrolyse des lipides en acides gras et alcools °lyse <sub>V</sub> = 'désintégrer' °lipon <sub>N</sub> = 'graisse'
mélanophore <sub>N</sub>	Cellule pigmentaire contenant les pigments mélaniques noirs ou bruns mais non capable de fabriquer la mélanine. °phore <sub>V</sub> = 'porter' °mélanon <sub>N</sub> = 'mélanine'
mélomane <sub>A</sub>	Personne qui aime beaucoup la musique. °mane <sub>V</sub> = 'aimer' °mélon <sub>N</sub> = 'musique'
noctiluque <sub>A/N</sub>	A : Qui émettent dans l'obscurité une lueur phosphorescente. °luque <sub>V</sub> = 'brille' °noct <sub>N</sub> = 'nuit'
nyctalope <sub>A/N</sub>	Personne ayant la faculté de voir dans la pénombre ou pendant la nuit. °lope <sub>V</sub> = 'voir' °nyct <sub>N</sub> = 'nuit'
odontoclaste <sub>N</sub>	Cellule géante, située avec ses congénères aux racines des dents temporaires et dont la fonction est de résorber les tissus radiculaires au moment de l'apparition des dents définitives °claste <sub>V</sub> = 'casser' °odonton <sub>N</sub> = 'dent'
phyllobie <sub>N</sub>	Genre d'insectes coléoptères nuisibles qui pullulent au printemps sur le chêne, le tilleul, l'orme, le hêtre et les arbres fruitiers. °bie <sub>V</sub> = 'vivre' °phyll <sub>N</sub> = 'feuille'